

## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille quatorze, le 6 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 27 février 2014, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO,

**Étaient présents :** • ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS • ARSAC : Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT • CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD • CUSSAC : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABET • LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD • LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN • LUDON MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Rolland HEBRARD, Jean-Pierre LAMY (suppléant), Martine VALLIER • MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE • MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Guy MOREAU (suppléant) • LE PIAN MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU • SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Ludovic LALANDE, Pascal GALLEGRO.

**Absents excusés :** Philippe DUCAMP, Claude BERNIARD, Serge FOURTON.

**Conseillers en exercice :** 39 • **Présents :** 38 • **Votants :** 38

**Secrétaire de séance :** Josette JEGOU

### 2014-0603-13 Demande de Subventions 2014 - Réalisation de l'Accueil de Loisirs sur le Pian Médoc

Dans le cadre de la création d'un ALSH sur la commune du Pian médoc, la Communauté de Communes souhaite déposer des demandes de subventions auprès de différents organismes.

Par conséquent, il est proposé de présenter le projet de construction de l'ALSH au Pian Médoc selon le plan de financement ci-dessous :

L'étude de faisabilité a évalué le coût d'un tel équipement à 949 010,00 € HT, y compris les frais d'études et de maîtrise d'œuvre.

Dépenses		Recettes	
Travaux	786 000,00 € HT	DETR (35%)	281 298, 50 €
Maîtrise d'œuvre	46 800,00 € HT	CAF	284 703, 00 €
VRD	90 000,00 € HT	Conseil Général	80 250, 00 €
SPS	6 460,00 € HT		
Étude sol	8 500,00 € HT		
Contrôle tech.	11 250,00 € HT	Autofinancement	302 758, 50 €
<b>TOTAL</b>	<b>949 010,00 € HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>949 010,00 €</b>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

► Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes et signer tous les documents relatifs à ces demandes.

Pour copie conforme  
Arsac, le 10 mars 2014

Le Président  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEDOC ESTUAIRE  
Siège  
à  
MARGAUX  
(33460)  
\* (33460) ARSAC \*

Gérard DUBO